

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 61/132/SPCG habilitant le Chef du Territoire à ester en justice

n° 61/132/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
15 décembre 1961

Numéro JO  
n° 12 du 31/12/1961

Date du numéro  
31 décembre 1961

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

— Est et demeure rapportée la décision n° 61/87/SPCG du 1 août 1961. Art. 2. — Le Chef du territoire est habilité à ester en justice au nom du territoire, par l'intermédiaire d'un avocat, pour une action à intenter contre la Compagnie « Hellenic Levant Line », propriétaire du navire « Danae » en vue du règlement des sommes dues par cette compagnie aux équipages administratifs sauveteurs dudit navire, et à la Direction du port.

**Le Chef du territoire de la Côte française des Somalis, Président du Conseil de Gouvernement J. COMPAIN. Par le Chef du Territoire, Président du Conseil de Gouvernement, Vice-Président du Conseil de Gouvernement, Ali Aref BOURHAN.**